

savant et obligeant conservateur s'est plu, avec le plus exquis empressement, à me montrer, un à un, tous les manuscrits les plus beaux de son dépôt, largement installés dans des vitrines; j'étais avec des touristes de diverses nationalités. Le savant bibliothécaire nous parla à chacun dans notre langue, — ce fait paraît étrange à un Français, — mais en Angleterre, en Allemagne, en Russie tout homme bien élevé parle plusieurs langues. En France, nous savons à peine la nôtre; et nous nous disons la première nation du monde!!!

Cette exhibition par les bibliothécaires des richesses de leurs bibliothèques aux visiteurs et au public studieux est prescrite, à l'étranger, par tous les règlements. En France, on n'a pas encore songé à le faire. Néanmoins, j'ai lu avec une vive satisfaction dans un règlement fait à Lyon par l'Administration municipale, en l'an XI, l'article suivant : « Les fonctions de bibliothécaire consisteront à faire donner aux citoyens les livres qu'ils demanderont, à leur indiquer ceux qu'ils ne connaîtraient pas et qui pourraient les aider dans leurs travaux..... »

Cette exposition dans des vitrines des plus beaux spéci-

— un livre de Luther entièrement écrit de sa main, daté et signé par lui; — un autre ouvrage de Melancthon, également manuscrit; — un livre de Charles-le-Chauve; — un Coran turc donné par Louis XIV au Père Lachaise après l'avoir reçu d'un ambassadeur Ottoman, écrit en lettres d'or; des livres à couvertures d'or incrustées de pierres fines ou d'ivoire sculpté, etc.

Je dois ajouter aussi que j'ai vu dans ce sanctuaire, et non sans une pénible émotion, de magnifiques ouvrages français portant l'estampille de grandes bibliothèques françaises et enlevés de ces bibliothèques pendant les invasions de notre pays, en 1814 et 1815, comme trophées de nos défaites.